

Domaine artistique : Arts du spectacle vivant; Arts du visuel.

Thématiques : Arts, Etats et pouvoir.



Le carrousel donné en 1662 dans la cour des Tuileries à Paris pour célébrer la naissance du dauphin. Peinture d'après Henri Gisse, 17^e siècle. Château de Versailles.

Dès le début de son règne, Louis XIV accorde une importance toute particulière aux divertissements et aux fêtes. Il veille à ce que les courtisans ne manquent pas de distractions.



Outre les divertissements quotidiens, le roi offre souvent de grandes fêtes : baptêmes et mariages princiers, présentation des derniers embellissements du château de Versailles, visite de souverains étrangers sont autant d'occasion d'organiser des festivités. Les victoires militaires donnent aussi lieu à des célébrations. Louis XIV organise ces fêtes tant par goût que par devoir : excellent **danseur**, il aime être le centre de fastueux spectacles, mais il estime aussi que les fêtes contribuent au **prestige du royaume**.

Le ballet de cour

Genre de spectacle né à la fin du XVI^e siècle à la cour de France, le ballet de cour conjugue **poésie, musique vocale et instrumentale, chorégraphie et scénographie**.

Dansé par les membres de la famille royale, les courtisans et quelques danseurs professionnels, le ballet de cour est constitué d'une suite d'entrées au cours desquelles les interprètes sont mis en valeur tour à tour. La dernière entrée, appelée « grand ballet », réunit généralement l'ensemble des danseurs.

Louis XIV en fait progressivement un outil de **propagande politique**, avec l'aide de Mazarin, mettant en évidence la **puissance de la France** et de son **monarque**.



Louis XIV représentant le soleil dans le *Ballet de la nuit*

La comédie ballet



Molière et Jean-Baptiste Lully

créent « **la comédie ballet** » spectacle associant la musique, la danse et le théâtre, comme *Le Bourgeois Gentilhomme* de 1670 où les intermèdes musicaux et chorégraphiques sont totalement intégrés à l'action dramatique.

